

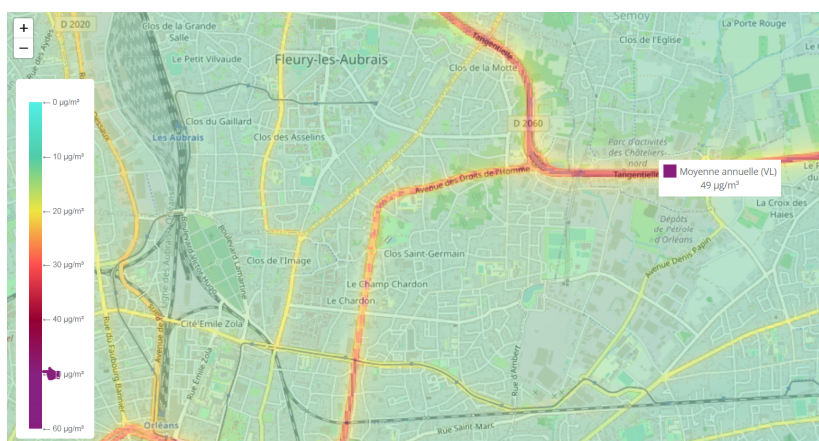
11/07/2023 - Communiqué de presse

Abandon de la ZFE à Orléans : un cadeau empoisonné!

Impossible de se réjouir de l'abandon de la ZFE dans la métropole orléanaise.

Pour des raisons sanitaires d'abord car les maladies respiratoires liées à la pollution de l'air concernent toutes les villes de France. Alors qu'il validait ce recul, le Ministre a rappelé le nombre de **47.000 décès** imputables à la pollution atmosphérique. **Protéger les plus fragiles** d'entre nous est la principale mission des élu.e.s.

Or l'abandon du projet de ZFE se fonde sur l'argument qu'il n'y a pas de dépassement des seuils de dioxydes d'azote : Orléans se situe parmi les métropoles qui respectent la valeur réglementaire de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ mais **ce seuil est 4 fois plus élevé que la valeur recommandée par l'OMS de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$!** De plus les modélisations faites par Lig'Air indiquent que **les riverains des grands axes de circulation sont soumis à des doses moyennes de dioxyde d'azote supérieures (jusqu'à $49 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur certains secteurs le long de la Tangentielle).**



Pour des raisons d'urgence climatique ensuite. **Plus nous tarderons à prendre les décisions qui s'imposent plus la marche pour réduire les sources de pollution et d'émissions de gaz à effet de serre en zone urbaine sera haute.** Ce recul sur les ZFE est donc en **totale contradiction** avec les messages affichés par tous – et notamment le Maire d'Orléans qui se targue d'être « très écolo » – de favoriser la transition écologique.

Pour des raisons solidaires enfin car nous avons le devoir de permettre à tous de rejoindre le cœur de la métropole en transports en commun, à vélo ou à pied, en favorisant les aménagements nécessaires et en réduisant la place des véhicules polluants.

Le 1^{er} janvier 2025, Orléans Métropole devra définir un périmètre dans lequel ne pourront plus rouler les véhicules d'avant 1996. Mais rien de plus ne sera fait pour inciter et aider les propriétaires de véhicules plus récents mais polluants à changer de véhicule ou de mode de déplacement. Quoiqu'il en soit désormais, nous appelons à plus d'engagement de la Métropole.

Pour Orléans Solidaire et Ecologique
Jean-Philippe Grand, président et conseiller municipal
Hugues Raimbourg, porte-parole et conseiller départemental
Jean-Christophe Clozier, conseiller municipal
Christine Tellier, conseillère départementale